



Direction des routes

ATT Nord Deux-Sèvres Secteur Thouars

TH2506531AT

**ARRÊTÉ DE VOIRIE
PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION
HORS AGGLOMÉRATION**

Rétrécissement temporaire de largeur de voie

**Route départementale D938
Route à Grande Circulation**

Route de Parthenay

Commune de Saint-Jean-de-Thouars

La Présidente du Conseil départemental,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-4 et L. 3221-5 ;

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10 ;

VU le Code de la voirie routière ;

VU la délibération n°20 du Conseil départemental en date du 8 décembre 2014 adoptant le règlement de voirie du Département des Deux-Sèvres ;

VU l'arrêté n°ADM_DR_2025_v01_02 relatif aux délégations de signature de la Direction des routes, pôle de l'Espace rural et des infrastructures en date du 17 juin 2025 ;

VU l'avis favorable du Préfet en date du 02/09/2025 ;

VU la demande en date du 29/08/2025 émise par ORANGE UI SUD OUEST demeurant SITE JEAN JACQUES BOSC 33731 BORDEAUX représenté par SOGETREL - EYSINES demeurant 14 rue Pierre Gauthier 33320 EYSINES aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation ;

VU le plan de signalisation annexé ;

CONSIDÉRANT que des **travaux sur réseaux ou ouvrages de télécommunications** rendent nécessaire de modifier la réglementation de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du **22/09/2025 au 26/09/2025** sur la Route départementale D938 ;

CONSIDÉRANT que la Présidente du Conseil Départemental dispose du pouvoir de police pour fixer les règles de circulation sur les routes départementales hors agglomération ;

ARRÊTE

Article 1 - Objet

L'entreprise SOGETREL - EYSINES pour le compte de ORANGE UI SUD OUEST est chargée de réaliser des travaux sur réseaux ou ouvrages de télécommunications.

Du **22/09/2025 au 26/09/2025** la circulation sera réglementée, les prescriptions concernent la **Route départementale D938 du PR 90+0270 au PR 90+0280 (Saint-Jean-de-Thouars) situés hors agglomération**.

Article 2 - Mesures d'exploitation

Pour les secteurs cités ci-après :

Route départementale D938 du PR 90+0270 au PR 90+0280 un rétrécissement de chaussée, compte tenu de la réalisation des travaux sur le trottoir, entraîne une modification des conditions de circulation. La vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h.

Un balisage par la mise en place de cônes devra être mis en place le long du trottoir sur l'emprise des travaux afin de sécuriser les intervenants sur le trottoir.

Piétons :

- Le passage des piétons et personnes à mobilité réduite sera maintenu en les déviant sur le trottoir opposé.

Article 3 - Signalisation

La signalisation sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - huitième partie signalisation temporaire. La fourniture, la mise en place et la maintenance de la signalisation, conformément au plan de signalisation annexé, seront à la charge du demandeur.

L'attention du demandeur est attirée sur l'importance de la mise en place d'une signalisation avancée notamment sur les voies transversales concernées.

L'entreprise responsable de la signalisation peut être contactée à :

SOGETREL - EYSINES
14 rue Pierre Gauthier
33320 EYSINES
06 76 86 83 30

Celle-ci doit être en mesure de se déplacer, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour rétablir la signalisation en cas de dysfonctionnement.

Article 4 - Publicité de l'arrêté

Les dispositions définies par l'article 1er prendront effet après affichage et publication du présent arrêté conformément à la réglementation en vigueur, le jour de la mise en place de la signalisation routière qui les portera à la connaissance des usagers.

Article 5 - Recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers, 15 rue de Blossac, BP541, 86020 POITIERS Cedex, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Bressuire, le 15 septembre 2025
Pour la Présidente du Conseil départemental,
Le Chef de l'Agence Technique Territoriale du Nord
Deux-Sèvres

Francis BODET

DIFFUSION:

- Monsieur Le Préfet
- ORANGE UI SUD OUEST
- SOGETREL - EYSINES
- Le Commandant du groupement de Gendarmerie des Deux-Sèvres
- La Présidente du Conseil départemental
- Le Maire de Saint-Jean de Thouars
- DEPARTEMENT 79 – AGENCE TECHNIQUE TERRITORIALE NORD DEUX-SEVRES – PÔLE THOUARSAIS

ANNEXES:

Demande et plan

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêt de police de la circulation Codé de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
--	--	--

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : DEBAIG Prénom : indiana
Dénomination : SOGETREL Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 14 Rue Pierre Gauthier
Code postal 33320 Localité : Eysines Pays : FRANCE
Téléphone 0557961824 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : recepissedadict@sogetrel.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Nom : ORANGE UI AQUITAINE Prénom : ORANGE
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : SITE JEAN JACQUES BOSCH
Code postal 33000 Localité : BORDEAUX Pays : FRANCE
Téléphone 0000000000 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : accord.voirie@orange.com

Localisation du site concerné par la demande
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° d938 Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : 27 Extension : Nom de la voie : 27, Route de Parthenay,
Code postal 79100 Localité : Saint-Jean-de-Thouars

Nature et date des travaux
Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : MISE A NIVEAU DE CHAMBRE SUR TROTTOIR
Date prévue de début des travaux : 22/09/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 15

Réglementation souhaitée
Durée de la réglementation (en jours calendaires) 15 Date de début de réglementation 22/09/2025
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒

poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

CONDUCTEUR DE TRAVAUX MONSIEUR BOYER 0676868330

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

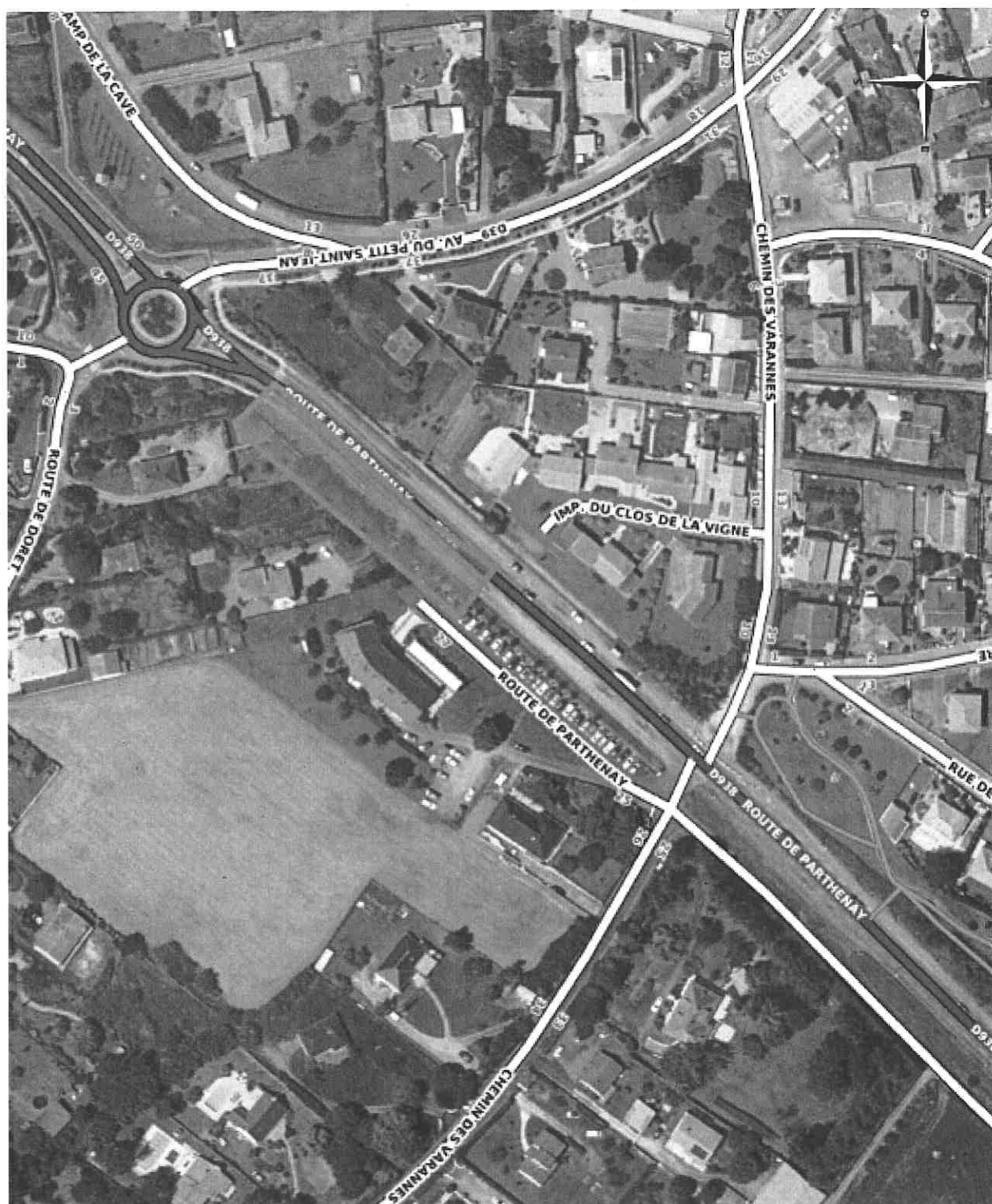
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : EYSINES

Le :29/08/2025

Nom : DEBAIG Prénom : Indiana Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimensions="2">-0.208601 46.969605 -0.20867 46.969563 -0.208834 46.969672 -0.208292 46.970092 -0.208078 46.970287 -0.207887 46.970185 -0.208601 46.969605</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>



 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêté de police de la circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
---	--	--

Le demandeur Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : DEBAIG Prénom : indiana
Dénomination : SOGETREL Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 14 Rue Pierre Gauthier
Code postal 33320 Localité : Eysines Pays : FRANCE
Téléphone 0557961824 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : recepissedadict@sogetrel.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Nom : ORANGE UI AQUITAINE Prénom : ORANGE
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : SITE JEAN JACQUES BOSC
Code postal 33000 Localité : BORDEAUX Pays : FRANCE
Téléphone 0000000000 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : accord.voirie@orange.com

Localisation du site concerné par la demande
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° d938 Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : 27 Extension : Nom de la voie : 27, Route de Parthenay,
Code postal 79100 Localité : Saint-Jean-de-Thouars

Nature et date des travaux
Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : MISE A NIVEAU DE CHAMBRE SUR TROTTOIR
Date prévue de début des travaux : 22/09/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 15

Réglementation souhaitée
Durée de la réglementation (en jours calendaires) 15 Date de début de réglementation 22/09/2025
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :**Circuler**Véhicules légers ☐poids lourds ☐**Stationner**véhicules légers ☒poids lourds ☒**Dépasser**véhicules légers ☐poids lourds ☐Vitesse limitée à : **30** km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

CONDUCTEUR DE TRAVAUX MONSIEUR BOYER 0676868330

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :Le demandeur ☒Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒Fait à : **EYSINES**Le : **29/08/2025**Nom : **DEBAIG** Prénom : **Indiana** Qualité :

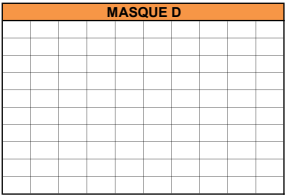
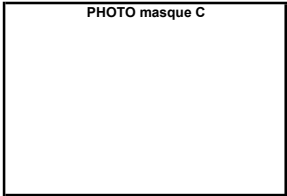
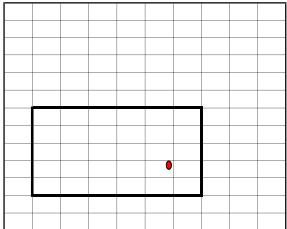
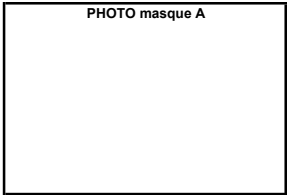


Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.208601 46.969605 -0.20867 46.969563 -0.208834 46.969672 -0.208292 46.970092 -0.208078 46.970287 -0.207887 46.970185 -0.208601 46.969605</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

FICHE DESCRIPTIVE DE CHAMBRE										
N° commande	549680813	N° chambre	192	Planche	79259	Type	I2t		Date	17/08/2025
Opérateur	Orange	Adresse	27 route de parthenay , 79100 St Jean de Thouars			Coordonnées GPS	X :	46.969689	Y :	0.208748



Légende	Alvéole PVC			Alvéole PEHD		Alvéole Ciment	Tube ou microtubes
	Ø 45	Ø 60	Ø 80	Ø 40	Ø 50	Ø 100-150	Ø 11-32
Libre							
Réservation							
Occupé							
Mauvais							

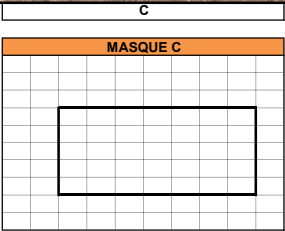


D

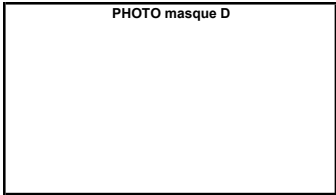


A

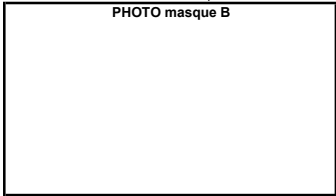
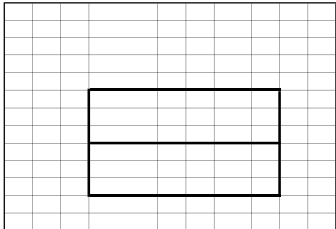
B



C



MASQUE B



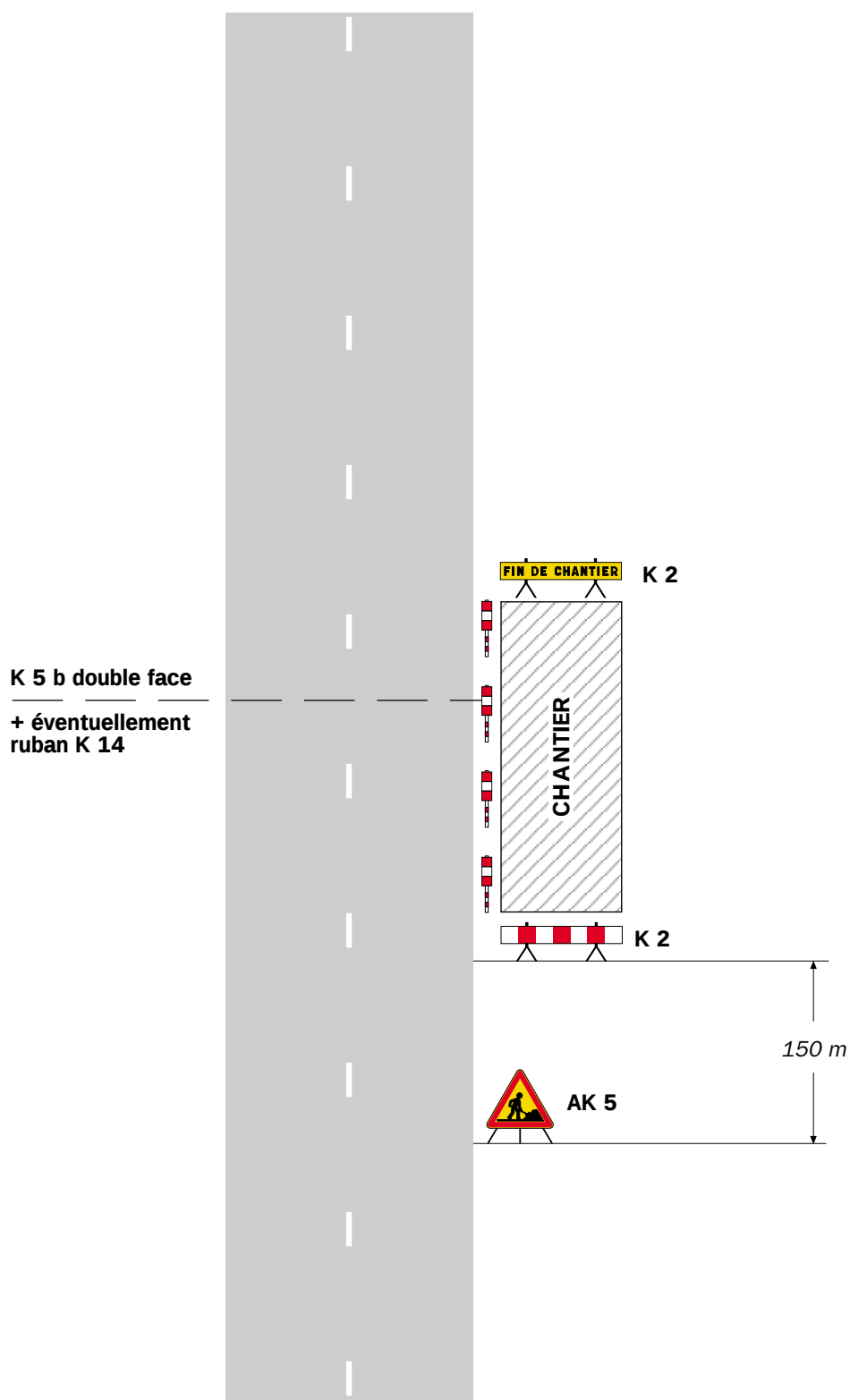
Vues complémentaires avec repères métriques pour faisabilité d'implantation de boîtiers ou manchons dans les chambres

PHOTO 1	PHOTO 2	PHOTO 3	PHOTO 4

Observations : Chambre recouverte



Sur accotement

**Remarque(s) :**

- Si la largeur de l'accotement est insuffisante employer des K 5 b en lieu et place des K 2.
- Le panneau AK 5 doit être enlevé en période d'inactivité du chantier.

- Le dispositif est identique quel que soit le nombre de voies.